

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION EN AOÛT 1990 : HAUSSE MENSUELLE DE 1,0 %

Calculé par le Service cantonal de statistique, l'indice genevois des prix à la consommation enregistre une forte progression en août (+ 1,0 %) et se fixe à 126,4 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement atteint 5,1 %, contre 3,5 % en août 1989. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 3,0 %, contre 2,5 % pour la période correspondante de l'an passé.

L'évolution de l'indice de ce mois est caractérisée par la traditionnelle augmentation, de nature saisonnière, des voyages à forfait (+ 25,2 %) et par l'envolée des prix des produits pétroliers (+ 12,9 %; en un an : + 13,6 %), conséquence de la crise du Golfe arabo-persique. Le taux annuel de renchérissement (+ 5,1 %) est le plus élevé constaté depuis avril 1983.

Les prix de l'alimentation reculent de 0,3 % en un mois (en un an : + 5,1 %) pour des motifs essentiellement saisonniers touchant les fruits et légumes et les pommes de terre. Relevés trimestriellement, les prix du groupe **boissons et tabacs** s'inscrivent tous à la hausse (+ 1,4 %; en un an : + 5,6 %), que les boissons soient vendues au détail ou consommées au restaurant.

Les augmentations mensuelles du mazout (+ 24,2 %) et de l'essence (+ 5,5 %) entraînent respectivement celles des groupes **chauffage et éclairage** (+ 11,2 %; en un an : + 9,0 %) et **transports et communications** (+ 0,9 %; en un an : + 4,2 %).

La hausse trimestrielle du groupe **instruction et loisirs** (+ 3,5 %; en un an : + 3,8 %) est due principalement à celle, susmentionnée, des voyages à forfait et, accessoirement, à celles des places de camping et des manifestations sportives. La baisse portant sur les appartements de vacances atténue les effets de ces augmentations.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en août 1990

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	126,4	1,0	5,1
Alimentation	21	126,5	- 0,3	5,1
Boissons et tabacs	5	122,5	1,4	5,6
Habillement	7	127,6	///	3,7
Loyer	18	145,9	///	7,0
Chauffage et éclairage	5	82,5	11,2	9,0
Aménagement et entretien du logement	6	120,3	///	5,1
Transports et communications	14	116,3	0,9	4,2
Santé et soins personnels	8	126,5	///	3,6
Instruction et loisirs	16	129,6	3,5	3,8

Le symbole "///" signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 155,4; (septembre 1966 = 100) 264,4.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève